



HAL
open science

De la souffrance à la connaissance

Bérengère Stassin

► **To cite this version:**

Bérengère Stassin. De la souffrance à la connaissance : développement de nouveaux savoirs par les élèves et les parents engagés dans la prévention du harcèlement scolaire. Fait didactique et éducation à, Inspé de Lorraine, Sep 2023, Nancy, France. hal-04214655v1

HAL Id: hal-04214655

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04214655v1>

Submitted on 22 Sep 2023 (v1), last revised 13 Nov 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la souffrance à la connaissance : développement de nouveaux savoirs par les élèves et les parents engagés dans la prévention du harcèlement scolaire

Bérengère Stassin, Crem, Université de Lorraine

J'ai intitulé mon intervention « De la souffrance à la connaissance », le terme « souffrance » est fort, mais renvoie hélas à une réalité, comme l'a encore montré la récente actualité avec le suicide du jeune Thomas. Ces tragédies qui reviennent régulièrement - on peut par exemple rappeler le suicide du jeune Lucas en janvier dernier - font l'objet d'une forte médiatisation. Cette médiatisation permet, bien sûr, de rappeler que le harcèlement scolaire peut tuer, mais, comme le souligne la sociologue Margot Deage, la surexposition des cas de harcèlement qui ont mené au suicide, par rapport aux autres cas, peut donner à certaines victimes l'impression que le suicide est la seule issue possible. Une plus grande médiatisation des stratégies d'adaptation positives mises en place par les victimes pour faire face à leur souffrance et affirmer que leur vie compte serait d'une très grande utilité à la lutte contre le harcèlement.

Certains passages de mon intervention pourront être un peu sensibles et difficiles à écouter, mais l'idée reste avant tout de placer la focale sur les choses positives qui émergent de cette souffrance : les chaînes de solidarité, la connaissance... Lors de mes précédentes interventions, j'avais pris soin de décrire le harcèlement et le cyberharcèlement, de montrer en quoi ils constituaient les deux faces d'une même pièce reposant sur les mêmes mécanismes :

- La *répétition* des violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles, ces deux dernières formes pouvant être médiées et médiatisées par le numérique : on filme une agression, voire on la perpète en vue de la filmer et de la diffuser sur les réseaux sociaux ; on diffuse des photos intimes sans le consentement de la personne qu'elle représente ; la violence se répète à chaque like, retweet, partage, commentaire, formant ce que la loi du 3 août 2018 a caractérisé de raid numérique ou harcèlement de meute.
- L'*intention de nuire*, notamment pour le meneur, car le harcèlement obéit à une *dynamique de groupe* : un meneur cible une victime avec l'aide des suiveurs qu'il a fédérés autour de lui sous le regard des témoins passifs qui voient, mais ne disent rien.
- Cela engendre une situation où il y a *asymétrie des forces*. Cette asymétrie peut aussi être due au fait que l'agresseur a l'ascendant physique et/ou psychologique sur sa victime.

Le harcèlement et le cyberharcèlement puisent leurs racines dans les *stéréotypes* et dans les *préjugés*, ceux qui par exemple dictent à nos enfants et à nos adolescent·es comment se comporter pour être une fille bien, une fille respectable, pour être un homme, un vrai et non une « femmelette ». Mais on peut aussi citer les stéréotypes et les préjugés liés à l'apparence physique, le poids, la taille, la couleur de peau ou encore celle des cheveux. Avant de se suicider, le 8 février 2013 à l'âge de 13 ans, le jeune Matteo publie une chanson de rap qu'il a écrite et composée et dans laquelle il déclame : « *Il y a quelques mois de là, je vivais un calvaire, un enfer. À cause de quoi ? La discrimination. Ce mot je le dis et je le crie fort. Juste parce que j'suis roux, j'suis pas comme les autres. Juste parce que j'suis roux, ils*

m'insultent. Juste parce que j'suis roux, je suis le souffre-douleur. Alors à tous ces connards qui m'ont fait chier jusqu'au bout, un jour je me vengerai ».

Le roux dégoûte ses camarades. Le dégoût est une émotion, un affect. Et les *émotions* et les *affects* jouent aussi un rôle prépondérant dans ces violences : la peur d'être exclu du groupe pour les suiveurs ou la peur des représailles pour les témoins passifs ; la peur de décevoir ses parents, la honte, la colère, la culpabilité chez les victimes. Toutes ces émotions ne sont pas sans conséquence sur la santé physique et psychique de celles et ceux qui les ressentent. Les jeunes gens harcelés mettent parfois en place des stratégies d'adaptation négatives pour faire face à l'expérience vécue : automutilation, conduites à risque menant à l'addiction (alcool, drogue), conduites suicidaires. Mais les victimes, leurs parents ou les témoins qui sont de fait des victimes collatérales (ou encore certains agresseurs) développent aussi des stratégies d'adaptation positives, comme nous allons le voir plus loin.

J'ai enquêté sur le terrain de prévention du harcèlement scolaire de 2016 à 2020 : quatre années d'immersion totale. Mon enquête a combiné différentes méthodologies : des observations participantes ou non participantes lors d'actions de prévention menées par des associations, de séances d'éducation aux médias et à l'information (EMI) ou d'enseignement moral et civique (EMC) organisées par des professeur-es documentalistes et ayant pour thème le (cyber)harcèlement. J'ai réalisé de nombreux entretiens avec des enseignant-es, des infirmiers et infirmières scolaires, des assistants et assistantes sociales, des CPE, des chefs d'établissements, des élèves et enfin des parents ayant créé ou s'étant engagés dans une association de prévention du harcèlement scolaire. J'ai également mené des observations et des analyses en ligne, principalement sur le média Twitter, aujourd'hui X, où les associations sont très présentes, la prévention étant avant tout une activité informationnelle et communicationnelle. Elle consiste en effet à diffuser de l'information par le biais de différents canaux afin d'augmenter les connaissances de ses destinataires concernant un problème de santé, un risque ou une violence, et d'agir sur leur comportement.

L'engagement des élèves

Mon enquête auprès des élèves visait à analyser leur expérience et leurs représentations du harcèlement et du cyberharcèlement¹, à collecter leur avis et leurs idées sur la manière dont on pourrait enrayer le phénomène, mais aussi à analyser le sens qu'ils donnaient à leur mission dès lors qu'ils s'étaient engagés dans la prévention en devant « ambassadeur contre le harcèlement ». J'ai interviewé une vingtaine de lycéen-nes de différents établissements du Grand Est. Ce sont des élèves que j'ai parfois interviewés à deux ou trois reprises, lorsqu'ils étaient en seconde, puis en première. Ils étaient tantôt seuls avec moi, tantôt en petit groupe de deux ou trois. J'ai aussi réalisé un questionnaire que j'ai pu diffuser avec l'aide du Rectorat auprès des 217 lycéens ambassadeurs que comptait l'académie de Nancy-Metz en 2019 et j'ai obtenu 178 réponses. C'est une enquête sensible, au cours de laquelle j'ai

¹ Stassin, B. (2021). Chapitre 3. La cyberviolence à l'école : « *C'est une réalité, il y a eu un cas dans ma classe* ». Étude exploratoire dans la région Grand Est. Dans : Valérie Carayol éd., *Incivilités numériques: Quand les pratiques numériques reconfigurent les formes de civilité au travail* (pp. 47-67). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.caray.2021.01.0047>

rencontré beaucoup de souffrance et éprouvé beaucoup d'émotions. Le chercheur engage aussi son corps, son être lorsqu'il s'immerge comme je l'ai fait pendant plusieurs années sur un terrain difficile. Des élèves ont parfois été très émus au cours des entretiens (d'où l'importance pour moi de les voir à plusieurs reprises et d'avoir dans chaque établissement un interlocuteur de confiance qui les connaissait bien et qui pouvait être aussi dépositaires de leur parole)

Mon enquête a montré que certains élèves expérimentent le harcèlement tout au long de leur scolarité. Léo, élève de première en lycée professionnel au moment où je le rencontre, a par exemple été harcelé en quatrième. Une année scolaire très difficile à vivre. Il en garde beaucoup de souvenirs douloureux, mais ce n'est pas ce qui le mine le plus. La personne contre laquelle il est le plus en colère n'est autre que lui-même. Et cela n'a rien à voir avec son année de quatrième, mais avec son année de sixième. Cette année-là, il a harcelé une fille de sa classe avec des camarades. Il regrette profondément ce qu'il a fait, il y repense souvent. Il sait désormais ce que cela fait d'être victime et se demande comment il a pu faire subir cela à quelqu'un. Il se console en se disant que cette fille a l'air d'aller bien aujourd'hui. Elle n'est plus scolarisée dans le même établissement que lui, mais ils vivent dans la même ville, qui n'est pas très grande. Il la croise souvent. Il aimerait aller la voir pour s'excuser, mais pour l'instant il ne trouve pas la force de le faire. Il répare ses torts de différentes manières, en étant notamment depuis la fin du collège très attentif au phénomène et en essayant de venir en aide aux victimes. Mais cela n'est pas nécessairement source de satisfaction... Bien au contraire... Il a vécu quelques mois avant notre entretien une expérience encore très douloureuse, cette fois en tant que témoin : un témoin qui a tenté de venir en aide, mais qui a expérimenté l'impuissance que l'on peut avoir face à certaines situations. Alors qu'il était en seconde, une fille de sa classe, avec qui il était très ami, a vu une de ses photos intimes diffusée sur les réseaux sociaux sans son consentement. Un grand classique. Avec chaque fois le même scénario qui se reproduit : la jeune fille subit une double peine, celle de voir son intimité jetée en pâture et celle de subir la sanction de ses pairs. « Elle n'a que ce qu'elle mérite, elle est une fille facile ». La jeune fille a quitté le lycée à la suite de cette agression et a tenté de se suicider, ce qui attriste profondément Léo, d'autant plus lorsqu'il se dit que sa victime, en sixième, a peut-être eu aussi les idées noires à cause de lui. Il a essayé de faire disparaître la photo, mais n'a pas réussi, elle a fait le tour du lycée et de la ville. Il a appelé les parents de la jeune fille, car il voulait être sûr qu'ils allaient la soutenir et non la blâmer. Il est toujours en contact avec elle, il l'aide comme il peut. Il aimerait qu'elle arrête de culpabiliser, il sait qu'il n'y a pas que les harceleurs qui culpabilisent. Depuis le collège, il est bien renseigné sur les mécanismes et les conséquences du harcèlement. Il a développé un savoir, à travers sa propre expérience, à travers des interventions auxquelles il a assisté et des films qu'il a vus sur le sujet.

Léo est loin d'être le seul à avoir développé des stratégies d'adaptations positives pour faire face à son expérience du harcèlement. Ces stratégies de *coping* sont au cœur de la motivation des élèves qui se sont engagés dans le dispositif « ambassadeur » mis en place à la rentrée 2015, d'abord au lycée puis au collège. Il place les élèves au cœur de la prévention en leur proposant de mener différentes actions dans leur établissement ou dans les établissements voisins (par exemple, des lycéens interviennent auprès de collégiens). Ils reçoivent pour cela une formation dispensée par les référents académiques et conseillers techniques du recteur ou de la rectrice, par des associations et des experts. Au cours de

cette formation, ils sont sensibilisés aux mécanismes et aux conséquences du harcèlement et découvrent les différents outils qu'ils ont à leur disposition pour mener à bien leurs missions. Ce dispositif s'inscrit dans le Parcours Citoyen et vise à renforcer les compétences psychosociales des élèves².

L'enquête menée entre 2019 et 2020 révélait que parmi les ambassadeurs, 65% ont été victimes de harcèlement, 77% témoins et 13% harceleurs. Les filles étaient deux fois plus engagées que les garçons dans le dispositif et ce dernier était plutôt activé dans des lycées généraux et technologiques, mais j'ai pu tout de même rencontrer et interviewer des ambassadeurs en lycées professionnels. 70% des ambassadeurs déclaraient en outre avoir déjà été engagés dans leur collège ou leur lycée en tant que tuteur, délégué, etc. L'enquête visait principalement à comprendre les raisons de leur engagement et à analyser le sens qu'ils donnaient à leurs missions. Les résultats ont révélé qu'il s'agissait pour eux de réparer un tort subi ou causé, de dépasser un statut de victime, de faire changer les choses, d'aider les autres pour qu'ils n'aient pas à vivre ce qu'ils ont eux-mêmes vécu, d'agir à la place des adultes trop passifs à leur goût, de briser la loi du silence, de comprendre le harcèlement, d'apprendre de nouvelles choses, de transmettre des connaissances à leurs camarades.

Les enseignant-es ou CPE qui chapeautent le dispositif au sein de leurs établissements constatent que si le nombre de cas ne diminue pas nécessairement, la parole, elle, se libère. Cependant, l'engagement de l'élève reste très limité (il n'excède en réalité pas plus d'une intervention voire deux par an) et reste très encadré (il ne peut agir quand et où il veut). Cela met en exergue les injonctions paradoxales de l'institution (on invite les élèves à être acteurs de la prévention tout en limitant considérablement leur action) déjà mises en avant dans les travaux de Céline Chauvigné (2014) à propos des délégués à la vie collégienne et lycéenne. : « *La prise de décisions sur les questions inhérentes à la vie pédagogique et éducative reste aux mains des adultes et des établissements qui ne souhaitent pas voir leur assise ou leur cadre d'exercice professionnel discuté si ce n'est sur des sujets périphériques qui n'interfèrent en rien l'immobilisme de l'École* »³. Par ailleurs, des contraintes institutionnelles et calendaires viennent entraver les actions des ambassadeurs : à la journée « Non au harcèlement » succède la journée « Laïcité », puis la « Semaine du climat ». Comme le formule laconiquement un CPE : « On nous attend sur tous les sujets ! ».

Quoi qu'il en soit, le dispositif semble faire un grand bien aux élèves qui s'y engagent. J'ai au cours d'une autre enquête conduite dans le milieu LGBT+ rencontré deux jeunes administratrices d'une association, âgées de 20 ans, qui m'ont expliqué combien leur statut d'ambassadrices leur avait permis de surmonter le harcèlement dont elles étaient victimes et leur avaient donné le goût de l'engagement citoyen, au point d'assumer qui elles étaient et de rejoindre le monde associatif pour se battre contre les LGBTphobies.

Les associations

² Bérengère Stassin et Émilie Lechenaut, « Des compétences psychosociales pour prévenir le harcèlement scolaire », *Revue des sciences sociales* [En ligne], 65 | 2021, mis en ligne le 15 juin 2021, consulté le 22 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/bases-doc.univ-lorraine.fr/revss/6688> ; DOI : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/revss.6688>

³ Chauvigné C. (2014), « La formation de l'élève-citoyen dans les instances lycéennes : quelles finalités ? quels apprentissages ? », *Éducation et socialisation*, 36, <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/edso.969>

Les résultats que je vais présenter ici sont issus d'analyses, d'observations et d'entretiens menés auprès d'associations de prévention du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement qui ont été créées dans les années 2010. Je vais commencer par rappeler quelques éléments du contexte français dans lequel elles émergent⁴. Alors que la plupart des pays européens ont mis en place des actions de prévention du harcèlement scolaire depuis plusieurs décennies (1970 pour les pays scandinaves), le phénomène est longtemps resté en France englobé dans les discours sur la violence scolaire en général. En 2007, une première association est créée par Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie en lycée, et Bertrand Gardette, conseiller principal d'éducation, pour alerter l'Éducation nationale : *L'association de prévention du harcèlement entre élèves (APHEE)*. Ce n'est qu'au début des années 2010 que des mesures concrètes sont prises. Ayant pris connaissance des recherches menées par Éric Debarbieux (2011)⁵, qui révèlent que 10% des élèves sont harcelés par leurs camarades, Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale lance, en janvier 2012, une première campagne de prévention, met en place un numéro d'appel national ainsi qu'un site Internet proposant différentes ressources. En février 2013, le suicide de Matteo et de Marion de deux adolescents victimes de harcèlement scolaire (et de cyberharcèlement dans le cas de Marion) réaffirme la nécessité d'agir. La « *lutte contre toutes les formes de harcèlement* » est alors inscrite dans la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École de la République. Deux associations sont créées : « Les Parents » par des proches de Matteo et « Marion La Main Tendue » par Nora Tiranne Fraisse, la mère de Marion. Jugeant les mesures prises par l'État insuffisantes, cette dernière adresse en 2015 une pétition à la ministre de l'éducation nationale (Najat Vallaud-Belkacem) réclamant « *des mesures concrètes pour mettre fin à cette omerta* ». Signée par près de 80 000 personnes, elle aboutit, entre autres, à l'instauration d'une journée de mobilisation nationale pour dire « Non au Harcèlement » (qui a lieu chaque premier ou second jeudi de novembre) et à la création du dispositif « Ambassadeur » que je viens de présenter.

Il existe aujourd'hui une trentaine d'associations créées par des parents d'élèves victimes de harcèlement (ou par d'anciennes victimes) qui ont fait le choix de s'engager bénévolement dans la prévention. Rien ne les prédestinait à devenir spécialistes d'un phénomène qu'ils ne connaissaient généralement pas avant d'en faire la douloureuse expérience. On a donc ici affaire à un processus d'acquisition d'une expertise par l'expérience, en tant que victime ou parent de victime, et par la pratique bénévole de la prévention. Ce développement de savoirs expérientiels et amateurs, n'est pas le propre de ces parents. On le retrouve dans de nombreux autres groupes sociaux devant faire face à de la souffrance physique et psychologique : par exemple, les communautés de patients en ligne regroupées autour de la maladie ou du problème qui les affecte. Le harcèlement a de nombreux effets sur la santé des celles et ceux qui en sont victimes. Il suscite de nombreuses interrogations chez leurs parents qui, lorsqu'ils prennent connaissance de leur situation, doivent d'une part s'assurer que les brimades cessent et d'autre part les aider à reprendre confiance en eux, à surmonter

⁴ Stassin, B. (2021). Les associations françaises de prévention du harcèlement scolaire : une réponse à un besoin informationnel. *Études de communication*, 57, 185-202. <https://doi.org/10.4000/edc.14029>

⁵ Debarbieux É. (2011), *Tirer les leçons de l'enquête nationale de victimation et climat scolaire en collège*, Rapport de l'Observatoire européen de la violence à l'École, <http://media.education.gouv.fr/file/10_octobre/52/9/Victimation-Tirer-les-lecons-de-l-enquete-nationale_197529.pdf>.

un épisode dépressif ou une phobie scolaire, ou bien encore à se reconstruire après une tentative de suicide. Le harcèlement engendre un fort besoin informationnel chez les parents (et les enfants) concernés, mais plus largement au sein de la société. Les associations que j'ai rencontrées ont toutes été créées pour répondre à ce besoin, pour pouvoir identifier les leviers d'aide et de traitement quasi inexistant au début de la décennie précédente : « *Quand notre fils a fait sa tentative de suicide en 2012, on n'était pas sensibilisé, parce que le mot n'existait pas. Enfin, on commençait à en parler. Toutes les connaissances qu'on a maintenant, on ne les avait pas avant* » (Oliver Laurendeau, Association ACVS-49).

Les parents ont développé ces nouvelles connaissances au fil de temps par la pratique, sur leur temps libre, la plupart d'entre eux exerçant par ailleurs une activité professionnelle. Plus précisément, les savoirs se développent par les échanges entre les membres (socialisation) qui permettent de formaliser l'expérience, d'explicitier les connaissances tacites, mais aussi de se sentir moins seul (soutien informationnel et émotionnel). Pour pouvoir mener à bien leur mission, ils ont dû se former sur le mécanisme et les conséquences du harcèlement et des différentes violences qui le composent (violences verbales, physiques, sexisme, racisme), mais aussi sur le fonctionnement des médias où ont lieu les phénomènes de cyberharcèlement et où se fait une partie de leurs actions de communication (Twitter, Facebook, Instagram, YouTube). Tout cela ils l'ont appris sur le terrain mais aussi par la lecture d'articles, d'ouvrages, de témoignages sur le sujet, par les échanges avec les autres associations de prévention (du harcèlement, du sexisme, du racisme, des LGBTphobies) ou avec d'autres entités comme le planning familial ou la gendarmerie. Chaque membre d'une association apporte sa pierre à l'édifice selon son degré d'expertise et ses compétences : « *Dans le cadre de mon métier, je fais de la veille sur tout ce qui est web et réseaux sociaux et j'ai mis ces compétences à profit pour l'association* » (un membre de Phobie Scolaire). Enfin, un processus de réification consistant à produire des « artefacts » et des « documents » permet de figer les connaissances et de les faire circuler : supports de présentation ou de formation, rédaction de livres (essais, témoignage, bande dessinées), création de jeux de société, réalisation de podcast...

J'ai intitulé cette communication « De la souffrance à la connaissance », mais j'aurais aussi pu l'intituler « les fleurs du mal » pour illustrer comment une force créatrice (le *poïein*) permet de transformer une expérience douloureuse en un savoir expérientiel et comment ce savoir se formalise et se diffuse, sous diverses formes, au sein de la société.